

La Nouvelle-Calédonie, une société d'origine autochtone

Cette planche s'efforce de transcrire l'état de l'organisation sociale des Mélanésiens et de ses rapports à l'espace lors de l'arrivée des blancs, avant les premiers affrontements, les premiers massacres et l'exil forcé des deux tiers des gens de la Grande Terre sur des périmètres où ils ne disposaient d'aucun lien avec le sol.

La carte a été construite à partir d'un fond réalisé par ANTHEAUME, géographe du Centre ORSTOM de Nouméa, à l'entente des photographes aériens et des permis de localiser les grands ensembles anciens de cultures traditionnelles, systèmes complexes de billons d'ignames, au dessin en forme de labyrinthe, organisés pour le drainage des terres d'alluvions de fonds de vallées ou de piedmont ; constructions pyramidales des versants striés par les terrasses irriguées des tarodières. Ces systèmes marquent les points forts d'une population par ailleurs très diluée dans l'espace néo-calédonien, et correspondent à une densité de population plus forte qu'ailleurs à la date de la découverte et donc à des structures sociales moins distendues, aux relations inter-personnelles s'établissant en quelque sorte à l'intérieur d'un temps plus rapide. Ce sont elles qui ont subi les coups les plus vigoureux d'un système colonial fondé sur l'aliénation du sol. Ce travail permet la mise en évidence de zones d'occupation importantes, antérieures au processus administratif du cantonnement qui ne s'est terminé en fait que dans les années 1930, aux dépens des tribus de la région de Nouméa. Ce fond de carte fournit aussi un élément d'appréciation presque quantitatif, sous certaines limites, permettant le recoupement de ce que dit la tradition orale. Le travail de photo-interprétation a permis de confirmer des choses connues, et aussi d'en éclaircir qui étaient parfois difficiles à partir de la seule tradition orale recueillie à des distances souvent considérables du point de départ. Les dates de séparation forcée du sol approprié traditionnellement pour le lieu d'affectation d'office, s'échelonnent sur un siècle et demi. Les décisions du gouverneur Feillet ont provoqué le plus grand nombre de mouvements imposés aboutissant à la répartition actuelle des terres. L'organisation des réserves ne relève pas de la tradition, dont elle serait une représentation déformée, mais d'une part de l'état de choses ancien remémoré, traduit quotidiennement au travers d'un état-civil transformé ipso facto en document foncier par les Mélanésiens, et d'autre part du jeu des adaptations successives dans un espace resserré, toujours tenues pour provisoires.

Cependant, sous la forme présentée ici, cette carte est incomplète. A l'échelle utilisée, une part importante de l'information connue n'a pu être représentée. Il a fallu se contenter de placer dans l'espace les principaux clans, les mieux établis. Trop souvent, l'encombrement de chaque nom dépasse les limites réelles de son implantation au sol, gênant par conséquent l'exacte localisation du voisin. De même, dans les grandes vallées de peuplement (Houailou, Tiwaka, Tipinidji, Hienghène, Pova, Bourail) l'espace nécessaire à la mise en évidence de l'amplitude et de la densité des phénomènes a fait défaut. C'est la raison pour laquelle nous par BENSA pour les aires linguistiques *paicî* et *cémuhî*. On aurait pu multiplier les encarts de ce type.

On a mentionné, en majuscules, les principales chefferies. Aussitôt ce mot prononcé, il conviendrait de l'oublier. Il s'agit en réalité des points forts de structures socio-politiques étalées dans l'espace, en forme de « réseaux » et que déforme le recours à la notion de territoire (districts). Aucune de ces chefferies n'est identique à sa voisine. On aurait d'ailleurs pu en citer un bien plus grand nombre. Chaque clan pourvu d'une branche fournissant l'ainé, le « grand fils », peut prétendre à être qualifiée de chefferie dès lors qu'elle dispose d'un clan de « serviteurs » (hommes petits). C'est à dire que presque chacun des clans inscrits sur la carte est aussi bien clan de chefs que les autres. Ceux qui ont été mis en valeur bénéficient d'une reconnaissance spatialement plus large, et, pour les chefferies côtières, se voient inscrits en clef de voûte d'un système de prestations et de contre-prestations plus formalisé, sinon plus complexe, avec au moins l'amorce d'une sorte de cour comportant des dignitaires à fonctions spécialisées. Ces clans sont souvent ceux qui ont eu à traiter avec les premiers européens : santaliers, missionnaires, baleiniers et officiers de marine. Comme chaque clan peut se réclamer d'un lexique de noms lui appartenant en propre, les noms inscrits représentent un choix, celui qui a été donné par les déclarations spontanées des intéressés. Les noms en italique correspondent à des noms de lieux. Ils sont peu nombreux car on a délibérément privilégié les unités sociales, à savoir ce qu'on a coutume de désigner du nom de clan, et que les langues vernaculaires appellent *wādo* (Paicî), *mwaro* (Houailou), *mwaka* (Dumbéa), etc.

A l'arrivée des Européens, il n'y avait pas de *res nullius*, de ces « terres vacantes et sans maîtres » dont parlent les premiers textes coloniaux. Tout était approprié : l'accès au sol (culture, cueillette, chasse, pêche) faisait l'objet d'une tradition précise, aussi bien que les droits de pêche au droit de la côte, ou le long des rivières. Il n'y avait ni rocher, ni bouquet d'arbres, qui ne fut pourvu d'un maître, d'autant que c'était dans les amas rocheux, les marges des forêts ou les bois isolés que se trouvaient les cimetières et les reposoirs des crânes où l'on venait prier les morts. L'échelle de la carte ne permet pas de mettre la chose en évidence et l'on a dû se contenter de signaler chacun des points qui constituent une des portes du monde sous-marin des morts. Si les cimetières ont été pillés ou livrés au bétail, tous les lieux culturels restent connus et font l'objet de comportements de respect, d'évitement, ou même de rites d'offrandes et de prières à chaque fois que cela reste matériellement possible. C'est là un facteur d'identification des Mélanésiens au sol qu'ils considèrent toujours comme leur, un moyen d'assurer leurs « racines » et d'éviter d'être victimes du processus d'anéantissement culturel contre lequel ils luttent depuis deux siècles.

Les éléments d'information reportés ici correspondent aux fruits du travail de pionnier, étendu sur un demi-siècle, de LEENHARDT ; aux recherches de GUIART, BENSA, J.-C. et F. RIVIERRE et de la FONTINELLE.

Il présente surtout une première synthèse des informations apportées spontanément par plusieurs centaines de Mélanésiens, à commencer par les premiers écrivains en langue vernaculaire associés de longue date aux recherches. Tous ne peuvent être cités ici mais cette carte leur est dédiée, parce que les données qui y sont inscrites leur appartiennent.

En application d'une ouverture méthodologique due à LEENHARDT, le travail fondamental s'est réalisé sous la forme désirée par lui lorsqu'il lança son questionnaire en langue *Ajië*, celle d'un inventaire réalisé tout d'abord par GUIART, village par village et famille par famille, avec la collaboration de tous les intéressés. En même temps, et depuis, était mis en route un travail plus approfondi portant sur le recueil de la tradition orale, dans la langue vernaculaire, à la suite des publications de LEENHARDT (Institut d'Ethnologie, 1931), et associant les moments privilégiés où le système colonial faisait un effort soudain pour comprendre les événements. La tradition vernaculaire est heureusement plus prolxe quant au contexte de ces événements. Si les archives coloniales qui ont pu subsister fournissent les dates et les lieux – quand elles ne se trompent pas sur ce dernier point – les récits en langue vernaculaire apportent de nombreux faits, précis quant aux personnes et à la localisation des événements. On en arrive ainsi, à partir de l'état de la société autochtone en fin d'un processus de cantonnement dans des réserves aux limites exiguës, c'est-à-dire vers les années trente, à retracer tout les mouvements systématiquement collectivement ou indirectement de la colonisation depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

On doit enfin noter le facteur dirimant que constitue, au plan scientifique, l'habitude introduite par le système colonial d'imaginer la « coutume » comme faite d'une hiérarchie de « grands chefs » et de « petits chefs », fonctionnarisés et transformés un siècle durant en agents de recrutement pour le travail forcé (contre une prime), pour la collecte de l'impôt de capitation (contre un pourcentage), en informateurs sur le plus ou moins bon esprit de leurs « sujets », pouvant proposer des peines de prison « administratives » infligées par le gendarme local, le chef du « Servicé des affaires indigènes » ou le gouverneur en dernière instance. Les informations de cette origine ont à regarder de très près avant d'être utilisées. Plus récemment, la notion de « Conseils d'anciens », reprise des premiers auteurs, a introduit un facteur de confusion supplémentaire.

I. - DONNÉES CULTURELLES ET STRUCTURELLES DE L'ORGANISATION TRADITIONNELLE DES MÉLANÉSIENS

A. - Le « séjour paisible », cadre matériel de l'espace organisé

Il n'y avait pas de villages en Nouvelle-Calédonie à l'arrivée des blancs et l'on oublie souvent que tous les villages actuels sont nés de la

pression missionnaire et administrative, et comportaient, entre autres, une fonction de surveillance plus aisée. La carte des « Tribus » établie en 1886 montre par ailleurs un nombre d'habitants bien plus considérable qu'actuellement. Le rouleau compresseur de la colonisation Feillet n'était pas encore passé. L'habitat ancien était un groupement de petites cases rondes, demeures de femmes – chaque mère, effective ou potentielle, en avait une pour elle-même et ses enfants –, lieu de la conception et de l'éducation des garçons et des filles en bas âge. Ces cases étaient établies sur les côtés d'une grande case, jamais sur l'arrière, direction affectée au lien avec le monde invisible. La grande case était le symbole matériel du clan, avec son terre, lié à d'autres tertres, et le poteau central, emporté éventuellement si on partait l'ériger plus loin. On la construisait haute, sur l'emplacement le plus élevé correspondant au statut relatif du groupe par rapport aux autres. Elle était précédée d'une large allée centrale bordée de cocotiers et de pins colonnaires et de deux contre-allées bordées d'érythrines. L'allée centrale était dévolue aux mouvements de foule, à l'établissement des grands tas d'ignames, par la suite éclatés en petits tas pour la répartition, au rythme du discours des orateurs agissant au sol ou montés sur le « bois », arbre dur écorcé planté dans le centre. Les contre-allées servaient, lors des rassemblements, à la partie plus intime du rituel social – déroulement des monnaies sur une natte – aux échanges d'allocations à voix contenue entre l'oncle utérin et son neveu, ou entre les groupes respectifs classés comme paternels et utérins. A gauche ou à droite, dans des emplacements et à des distances variables selon les circonstances et les possibilités matérielles, en grands ensembles ou en parcelles dispersées, de formes adaptées à la nécessaire protection contre l'érosion, s'étendaient les billons d'ignames de plaine, de piedmont ou de pente et les petites ou les grandes tarodières irriguées. Ces dernières prenaient plus ou moins d'ampleur selon que l'eau des pluies ou les eaux courantes assuraient un approvisionnement constant et suffisant à proximité, ou qu'il fallait aller les chercher au loin, au moyen de travaux hydrauliques d'une technique raffinée. Tout ce paysage était organisé avec un grand souci du détail : une pierre levée pouvait venir souligner le point le plus avancé de la courbe d'une tarodièr, les bouquets de pins colonnaires lancés vers le ciel annonçaient l'habitat, l'herbe des allées était soigneusement tondue. Ces repères marquaient de façon permanente l'appropriation du pays. Chacun de ces chefs-d'œuvre paysagistes, décrits par LEENHARDT comme le « séjour paisible », constituait l'unité de base, sociale, politique, économique, rituelle, dont le symbole essentiel, dans le langage conceptuel mélanésien, était le tertre, *bweamwa* en *Ajië*. Certaines « chefferies » Nenema, Belema, Maluma, Bwaxat, Bwaghe, etc... correspondaient à une agglomération plus importante, caractérisée par l'existence d'une barrière en bois imputrescible, Kohu *Ofenek* à Ouvéa, bois de fer sur la Grande Terre, délimitant un espace moins allongé autour des cases appartenant en propre au chef et à sa famille.

B. - Le cadre institutionnel

Si l'on voulait fonder l'analyse de cette organisation sur un matériau objectif, il conviendrait d'oublier les termes de « tribu » (concept latin) de « clan » (concept écossais), de « chef » (concept français), pour se fonder sur les éléments visibles de la société ancienne : le tertre, la grande case et l'allée triple, la barrière, les itinéraires mythiques et actualisés reliant entre eux tous ces points qui proclamaient haut et clair l'appropriation de l'espace. LEENHARDT, suivant en cela ses élèves et maîtres mélanésiens, avait introduit la notion de *Kavu*, qu'il traduisait par « maître », opposant à la personne du chef, qu'il parle en public ou se repose sur une autor pour le faire, celle du « maître de la terre », du « maître des ignames » ou du « maître » de toute autre chose aussi essentielle. Le maître des ignames d'une vallée bénéficie d'une autorité plus large que le maître du sol à la compétence moins étendue territorialement. Une bonne partie des chefs non détenteurs de barrières sont aussi maîtres du sol chez eux, sinon aussi maîtres d'un des facteurs constituant l'univers : le mille-pattes, le bananier *pwêdû* (polynésien *fehî : Musa troglodytarum*), la brise de mer qui annonce la montée de l'igname, ou la baleine dont le passage annuel est lié à celui de la brise de mer favorisant la pousse de la plante, etc... La liste de toutes les « appartenances » des clans, selon un terme remontant aux tous débuts de l'ethnologie, établit de ce fait l'inventaire des statuts sociaux, du moins si l'on sait vis-à-vis de qui chacun agit, s'il le fait à son initiative, ou s'il doit être sollicité par un « chef » dont c'est là la fonction. Ordonnateur des travaux agraires qui doivent commencer dans un de ses camps, le « chef » est surtout un calendrier vivant, en même temps que le garant du bon accord de son groupe avec les forces qui contrôlent l'univers. On lui imputera la responsabilité des mauvaises récoltes et des famines et le chef sera alors un bouc émissaire commode, pouvant être abandonné ou mis à mort. Aux îles Loyauté, le dignitaire qui a pour privilège de corriger manuellement le chef, ne lui demande pas l'autorisation de le faire, pas plus que ceux qui ont la tâche de réparer les toitures de la chefferie n'ont besoin de son accord pour convoquer les gens et entreprendre les travaux. Il n'y a rien de moins revêtu de pouvoir absolu que le chef, et souvent même ce sera lui, clef de voûte du système foncier, qui sera le plus pauvre en terres. Si ses relations avec ses « sujets » sont mauvaises, il aura les plus grandes peines du monde à tenir son rang, c'est-à-dire à disposer d'assez de vivres pour nourrir les visiteurs étrangers et surtout ceux de son propre groupe qui ont le privilège de pouvoir s'inviter à sa table, et dont le nombre potentiel traduit l'importance de la chefferie. Le « territoire » d'une chefferie est une autre notion occidentale, d'origine juridico-administrative, grosse comme la notion de chef d'erreurs d'interprétation. Le système colonial a imposé un chef par village. Cette simplification est surtout un facteur de conflit. A village artificiel, chef artificiel. Les cas ne manquent pas de chefs en réalité assis sur plusieurs portions de village, et mal à l'aise dans le corset réglementaire dont on les a affublé.

Les Wahnyamela règnent à Lifou sur une portion du village de Kejany à Lössi et sur une autre du village de Wadumel à Gaïca ; encore leur a-t-on retiré il y a un demi-siècle la fonction administrative qu'ils ont toujours refusé de reprendre, préférant faire la démonstration quotidienne que l'autorité, c'était eux, et pas le chef officiel. Les Wahle de Jozip, à Lössi, sont traditionnellement indépendants de la grande chefferie de Mou, et les allégeances dont ils bénéficient sont aussi bien à Jozip qu'à We, dans le district de Gaïca, certaines se manifestant de jour et les autres de nuit. Une des chefferies de We, Itra Eot, a le rôle différent à jouer à la cour de chacun des trois grands chefs de Lifou. Nakety, sur la Grande Terre, compte un clan qui relève des Bula de Lifou, tandis que les gens de Wassé à Canala, au bout de la péninsule de Bogota, dépendent autant des Wahnyra de Xepenehe à Lifou que des Bwaghéa de Mawé à Canala. La grande chefferie de l'île des Pins, reconnaissait l'autorité des Xetiwaa d'Inangoi, sur la côte est du Lössi à Lifou, de même que toutes les autres chefferies dispersées sur la Grande Terre, et qui portent selon l'aire linguistique, les noms de Naacuwe, Cidopwaan, Hidopwaan, Baleowwaan, Gwa, Pwacilî et Tjiit, et que l'on retrouve à Ouvéa sous le nom de Trongaïo ; les Neja de Houailou et les Hnaisilî de Maré s'y rattacheraient. Les uns et les autres, directement, ou par l'intermédiaire d'un serviteur spécialisé, sont les maîtres de la

pluie, ou les sectateurs du *mwaxeny* génie maître des aïres non cultivées. Il y a mieux encore, du fait d'une imagination créatrice échappant à la logique du droit romain. La chefferie Bahit (Bazit) à Ohéven, c'est-à-dire au nord d'Ouvéa, partage son domaine avec une autre chefferie dite Imwene ; chacune vivait à l'intérieur de son *hag* (barrière), l'une près de l'autre ; les dignitaires à la cour de l'une l'étaient aussi en partie à la cour de l'autre, mais pas avec les mêmes fonctions ; seuls différaient quelquefois « sujets » de rang plus humble, agriculteurs de profession. Les deux structures se superposaient dans le même espace. A la christianisation, Bahit se fit catholique, et chassa le protestant Imwene à coups de fusil. Ce dernier se réfugia à Houailou sur la Grande Terre, avant de revenir établir un village réformé sous le nom biblique de Gosana, au lieu-dit Hwevoba, et de se réinstaller dans son hag. Encore plus intrigué, la chefferie de Balade, qui recut le Capitaine Cook, est dévolue en principe à une lignée Doy Bwaxat, d'origine wallisienne comme les Bwaxat de Koumac et de Hienghène. En réalité, le titre de cette chefferie : Toboma, Tea Tobo ou Tea Di, à l'origine entre les mains, dit-on, d'un clan Tubo ma Pwahnna connu aussi sous le nom de Tea Bweoon, est passé alternativement, depuis la fin du dix-huitième siècle, des mains d'un représentant de la lignée Puma ou Pumadaan, à celles d'un Doy Bwaxat, polynésien d'origine. Chaque Doy Bwaxat titulaire de la chefferie se voit succéder par un membre du clan Pmwailou, si le Pumadaan est trop jeune pour assurer l'alternance immédiate. Nous sommes ainsi en présence d'une enveloppe vide, à forme dynastique, que trois lignées parallèles se partagent le soin de remplir. Il y a tout lieu de penser que les rivalités internes de la chefferie des Bayes au découpage difficile, relèvent de l'application d'un modèle analogue, du même type que celui de la « royauté » tournaute de Wallis. De même, la chefferie de Canala n'était nullement unitaire, mais recouvrait les relations réciproques formalisées qui unissaient les Bwaghéa de Mèwè et les Nômé de Selima.

C. - Le fonctionnement des réseaux claniques, l'individu et la parenté

S'il est relativement aisé de dissenter sur les chefferies, expliquer à des Européens le fonctionnement de ce que l'on désigne du terme commode de clan est beaucoup plus difficile. En effet, les modèles des relations entre clans vont très au-delà de ce que l'on sait des chefferies les mieux connues, et même du seul concept de chefferie, aussi bien éclairé et aussi nuancé soit-il. Même si un clan dépend d'une chefferie, cela n'est qu'un aspect des choses ; toute une série d'options sont offertes à ses membres, où la chefferie n'est pas forcée d'intervenir.

C'est ce qui amène à la notion de « réseaux », comportant des points forts, image qui recouvre beaucoup plus aisément une multiplicité de situations relationnelles, où l'on discerne une cohérence et une faculté de changement et d'adaptation échappant aux critères habituels de l'analyse historique et sociologique occidentale. Ne conviennent ni les vocables habituels, comme celui de hiérarchie, ni le concept de castes, ni celui de société aristocratique, et surtout pas la comparaison avec la *landed gentry* britannique. Le cadre généalogique, que l'anthropologie sociale de tradition britannique a cru si longtemps intangible et universel, fournit ici des éléments d'information ambigus. La profondeur généalogique est faible, de cinq à huit générations, ce qui est plus satisfaisant que les trois générations reconnues dans une grande partie de la Mélanésie. A examiner les choses de plus près, on s'aperçoit que les deux premières générations sont constituées par des ancêtres mythiques et éponymes, comme les Bwae Bealo et les Tea Kanake de l'épopée *Paicî*, et que la troisième génération fournit souvent un nom qui est repris deux générations plus loin, par application de l'identification entre le grand-père et le petit-fils. La lignée dynastique d'un grand nombre de chefferies est ainsi constituée de la répétition de deux noms (Bwaxat ma Pwe, Gwa ma Uleut, etc...). On ne sait alors plus du tout à combien de générations on a affaire. On a pu voir les Mélanésiens se déverser sur les routes, après 1945, pour rétablir les liens traditionnels distendus par un siècle d'interdiction de circuler en dehors du district d'origine ou d'établissement. Ce que TUIBAOU appelle les « chemins de la coutume » donne la clé du mystère. LEENHARDT a montré depuis longtemps déjà l'importance des noms de personnes, de clans, de « totems », de tertres et de lieux-dits ; il y en a des milliers dont chaque Mélanésien mémorise une part considérable, et où il se retrouve avec une aisance déconcertante. C'est là une situation générale dans le Pacifique. Si les gens ne sont pas toujours formés à expliciter cette connaissance au niveau du discours, leur comportement montre à l'occasion combien ils sont au fait des nuances de leur propre situation, et l'information obtenue alors peut être extraordinairement éclairante. LEENHARDT a décrit le rite par lequel l'oncle maternel venait donner le souffle après la naissance, en même temps qu'il consacre les noms dédiés pour le nouveau-né. Dans une société patrilinéaire, du moins en ce qui concerne la transmission des biens, le nom donné à l'enfant mâle détermine son futur statut social, et en particulier quelle sera l'implantation foncière à laquelle il aura droit, et à quels lieux de prières et d'offrandes il aura accès, directement ou par l'intermédiaire d'un frère ou d'un cousin vivant où à naître. C'est le R. P. DUBOIS, sm, qui a le premier constaté que chaque clan disposait d'un vocabulaire onomastique limité, fait de noms personnels traduisant des statuts socio-économiques différenciés (droits, privilèges et allégeances), et que de ce fait le choix du nom personnel d'un enfant était une opération nécessitant le plus grand sérieux, aussi bien qu'entouré de peu de publicité, du moins autrefois ; en effet, le nom personnel ne devait jamais être prononcé par autrui, et l'on avait recours à toute une série de périphrases fondées sur des toponymes (l'homme de ..., le lézard de ..., l'ainé de ..., le fils de ...), ou des références familiales (le père de tel enfant désigné par un surnom). Seules certaines personnes, en certaines circonstances avaient droit de prononcer le nom que tout le monde connaissait. D'où aussi le recours aux surnoms, qui s'est amplifié à l'époque coloniale, de façon à échapper plus facilement au contrôle administratif. Chacun de ces noms traditionnels, un homme pouvant en cumuler plusieurs sur sa tête, recouvrait une constellation de relations marquées, formalisées ou simplement potentielles, qui assuraient à son propriétaire la sécurité de savoir à la fois où il devait aller porter les prémices de sa récolte d'ignames, et où il pouvait s'établir, provisoirement ou définitivement. La vie et le statut social de tout homme, mais aussi de toute femme, étaient faits de comportements obligatoires et de comportements optionnels, ce qui introduisait une large possibilité de choix, tant au niveau de la résidence que de celui du mariage. Cette optionnalité relative de l'existence a donné à la société mélanésienne une grande force d'adaptation aux chocs assénés par l'entreprise coloniale. La principale option concernait le mariage. En principe, et selon les termes de l'école, il était exogame, patrilocal et s'établissait entre cousins croisés. En réalité, les époux n'étaient cousins croisés souvent qu'en termes classificatoires ou n'étaient parents que de façon très éloignée ; ils pouvaient être cousins parallèles, ou n'être pas du tout apparentés. Dans le cas des moitiés exogames de l'aire *Paicî* et en partie de celle du *Cémuhî*, il suffisait que chaque personne Dwi soit symboliquement considérée comme le cousin croisé de toute personne Bay de sexe opposé et de même niveau de génération, pour que le principe fut respecté, si principe il y avait, et qui fut autre que de justification *a posteriori*. Le mariage uxoriocal, c'est-à-dire à résidence chez l'épouse, a toujours été la solution des cadets de famille excédés d'être le serviteur

de l'ainé, à la recherche d'un peu de liberté – il y en a encore aujourd'hui – ou celle des hommes en rupture de ban, voulant échapper aux conséquences d'une observance violée, à la vindicte issue d'une querelle personnelle, à la sanction d'un adultère mal dissimulé. Où va-t-on chercher l'épouse lointaine ? Là où l'on sait qu'un membre d'une des lignées paternelle ou maternelle, à laquelle on appartient, est parti s'établir autrefois, ou là d'où est venue la femme dont on est issu, ou même la mère de celle-ci, chez les parents lointains laissés sur l'emplacement d'un des tertres, ou groupe de tertres, qui jalonnent l'itinéraire des migrations à petite échelle qui ont fait, et continuent à faire la Nouvelle-Calédonie.

II. - LA DYNAMIQUE DES RÉSEAUX D'ALLIANCES, FONDEMENT DE LA MAÎTRISE DE L'ESPACE

A. - Une société cohérente au décryptage difficile

La Grande Terre et les îles Loyauté sont en effet traversées de toutes parts de cheminements dont les étapes sont remémorées, de tertre en tertre, chaque ancêtre en lignée masculine ayant vécu à l'un d'entre eux, parfois à plus d'un, ces cheminements étant orientés du point de départ au point d'arrivée. Mais la relation d'un déplacement dans l'espace, prenant selon l'informateur et le moment des formes mythiques ou pseudo-historiques, recoupe à chaque fois une relation à double sens, le retour d'une personne à la dernière génération pouvant venir compenser la venue du premier ancêtre. Dans tous les cas, il est explicitement indiqué qu'aucune de ces migrations ne vient sanctionner d'une malédiction permanente un péché ancien, par une rupture sociale définitive. Tout au contraire le déplacement dans l'espace, même sur une petite distance, transforme la nature des relations, qui ne restent difficiles que lorsque la lignée cadette, non satisfaite de sa liberté conquise, est allé jusqu'à supplanter celle de l'ainé. Une proportion notable des hommes se déplace ainsi à chaque génération, compensant partiellement le nombre des femmes vouées à aller se marier au loin. La répétition infinie de ce mouvement, retrouvé et attesté par les chercheurs tout le long de l'arc mélanésien, explique le dynamisme propre à ces sociétés, et leur plus grande résistance culturelle. La vieille affirmation missionnaire : « la société païenne est faite de groupes hostiles, se craignant et se détestant mutuellement, ne cherchant qu'à se nuire et à se massacrer par trahisrie, ou à faire périr ses ennemis, un par un, par sorcellerie, seule la liberté du chrétien apportée par la conversion permettant l'ouverture des groupes les uns aux autres, réconciliés dans le Seigneur... », reprise par tant d'auteurs que cette description arrangeait par sa simplification, ne repose sur rien d'autre que la recherche permanente de justifications aux comportements destructeurs de la culture traditionnelle. La règle ancienne était la relation réciproque et même la guerre, alternant avec les mariages, établissant des liens : les épouses attentives à tout ce qui pouvait se tramer prévenant leurs frères de tout mauvais coup, et allant, inviolables, d'un camp à un autre. L'introduction des armes à feu, au début du dix-neuvième siècle, par des commerçants jouant d'un camp contre l'autre de façon à pousser leurs affaires, devait introduire un facteur nouveau, incontrôlable, celui des massacres qui furent la règle à l'époque, que ce soit chez les peuples civilisés ou les autres. Il s'y ajouta la notion, encouragée par les blancs qui la pratiquaient, que les femmes du vaincu devenaient la proie du vainqueur. La société mélanésienne traite avec les Européens depuis près de deux siècles. Elle a toujours été prête à leur apporter les simplifications permettant d'éteindre le danger né d'une enquête gênante, de façon à éviter qu'ils ne disposent en fin de compte de moyens dangereusement affinés d'interventions et de manipulations. La résistance passive, par la rétention de l'information, apparaissait d'autant plus aisée que les réseaux de relations étaient plus complexes, et que les comprendre demandait en réalité l'effort de toute une vie, sinon le recours à des efforts interdisciplinaires et à plusieurs générations de chercheurs, ce qui est le cas ici. L'énoncé traditionnel, malgré l'orientation des itinéraires et la présentation quasi-historique des migrations internes, est un discours consacré à l'espace et à son organisation, n'utilisant le temps qu'à titre de facteur de complément. Toute justification d'un statut social implique l'introduction implicite d'une notion de pérennité, à un niveau ou un autre, même si elle est en contradiction avec le mouvement perpétuel dans l'espace socialisé. D'où l'introduction d'ancêtres et d'origines mythiques, assurant le lien avec le monde invisible, représentant aussi un langage codé que chacun comprend, et venant en contrepartie de l'affirmation d'une origine extérieure, toujours gênante et sentie comme une insulte si elle est rappelée publiquement.

B. - Types de réseaux

Décrits et suivis dans toutes leurs sinuosités, les réseaux se referment bien, compte tenu de la part de notre ignorance malgré tout maintenue. Il est tout à fait satisfaisant de suivre l'itinéraire des Hwenegei, fabricants de monnaie de perles de coquillages, blanche – d'autres font la monnaie noire – depuis Fwajajé au sud de la pointe Pidjéna au nord de Koné, sur la côte Ouest, en passant par la basse Tiwaka, puis Canala, pour partir sur Ouvéa, Manawa, et finir provisoirement, au pays de Wetr à Lifou ; les Hwenegei étant devenus chefs de Fayave, au pays de Iay, où ils ont supplanté les Draume, et *atez* de la chefferie Ukeineso à Lifou. D'un bout à l'autre de l'itinéraire, le récit est cohérent et confirmé tant au point de départ qu'au point d'arrivée, sur de longues années, par des informateurs différents témoignant indépendamment. Cette migration aurait entraîné avec elle des gens depuis la Tiwaka jusqu'à Canala, dont les Ihili de Hwange à Ouvéa, qui reconnaissent leur identité avec les Wéthé de la basse rive de Newwa à Houailou, et les Hwaghéa de Wassuipo, à Ouvéa aussi ; ces derniers ont mis longtemps en avant le nom de Namanô, qu'ils partagent aussi bien avec les Neja de la basse Houailou qu'avec les Gwa et les Tjiit de Gomen, avant de reconnaître que le vocable Trongaïo était plus lourd de portée ; ce nom les assimile en effet au réseau des Xetiwaa, décrit à Lifou comme celui d'envahisseurs qui tentèrent de conquérir l'île, mais échouèrent, obligés alors à se restreindre à deux points sur la côte Est, à Lössi et à Wetr, et à se contenter d'une diffusion lente dans le reste du pays au fur et à mesure qu'il apparaissait possible de capter le nom et la position d'une lignée en déséquilibre, les mariages faisant le reste. Selon le cas, ces éléments Xetiwaa s'affirment comme liés, maintenant leur allégeance à Xetiwaa Inangoi, ou cherchent à faire oublier leur origine, préférant une insertion plus poussée dans le corps social. Sur la Grande Terre, le réseau Xetiwaa, découvert au fur et à mesure que les intéressés le jugeaient utile, recouvre tous les clans et les lignées, dont plusieurs en position dominante, dites Cidopwaan, Naacuwe, Batopwaan, Pwacilî, Gwa et Tjiit, aussi bien que les Ti Téré (Ketivare) de l'île des Pins et de Touaourou (Suaulu). En dehors de ces derniers et des Tjiit de la moyenne vallée d'Hienghène, la plupart d'entre eux se sont convertis au protestantisme, grâce à deux facteurs complémentaires : les mariages catholiques s'étaient le plus souvent installés chez leurs adversaires et les évangélistes loyalistes, connaissant les chemins de la coutume, ont su utiliser l'existence d'un réseau qu'ils connaissaient, quand ils n'en faisaient pas partie eux-mêmes. Sauf la langue, ce réseau présente toutes les caractéristiques de la cohérence culturelle – du moins ses adversaires l'en accusent-ils, en noircissant le tableau – et tend autant à la conquête guerrière qu'à l'appropriation de l'espace de façon pacifique. Après 1945, ce réseau a fourni une part notable des premiers élus mélanésiens. Au sud, les Pibé leur semblent rattachés, et peut-être aussi les Bwaghéa de Canala. Le nord de la

Grande Terre présente une formalisation moins déroutante. Il est partagé entre deux ensembles opposés et complémentaires, en particulier sur le plan rituel, où leurs membres entraînent sur l'allee centrale en files de sens inversés. Ils sont dits Ohot et Hwaaq (Hwahwap ou Pwafwap selon la langue), et correspondent à des regroupements géographiquement cohérents, en écho de ce que l'on connaît à Tanna, au sud des Nouvelles-Hébrides, avec les Numrukwen et les Koyometa. Ces connotations dualistes ne sont pas d'ordre matrimonial, excepté au niveau des chefferies qui ont tendance à se marier au-delà de la barrière d'hostilité théorique, rétablissant fugitivement entre les camps, s'il y a échange de secours au départ, une situation de mariage entre cousins croisés. Au lieu d'avoir un mélange de références sur un faible espace, on tend à définir des groupes d'habitats ainsi que des périmètres où la partie opposée n'a pas à s'introduire; les clans migrants doivent alors changer d'affiliation, ou pousser plus loin leur voyage. LEENHARDT a suggéré, par référence aux événements de 1917, que l'appartenance Ohot ou Hwahwap avait joué un rôle important dans les luttes de l'histoire coloniale. La lutte éventuelle n'impliquait pas de changement d'appartenance de la terre, sans qu'on en soit venu à la solution de l'unique champ de bataille, comme à We, à Lifou, où s'affrontaient des champions représentant les camps en présence. La conquête territoriale exclue n'empêchait ni les intrigues complexes, ni les entreprises nuancées, difficilement compréhensibles aux témoins européens.

L'interdiction aux pirogues de poursuivre leurs voyages interinsulaires, décrétee très tôt, dans tout le Pacifique, pour des raisons officiellement humanitaires, en réalité pour assurer la rentabilité des opérations des premiers armateurs européens installés dans la région, explique l'absence rapide d'informations sur ce thème. Heureusement, les récits et les mythes justificatifs de statuts sociaux font état d'une part encore utile de données précises quant aux points liés entre eux avant l'arrivée des blancs. On peut ainsi facilement reconstituer l'éventail de relations entre chaque île du groupe des Loyauté et la Grande Terre, et faire la liste des clans qui s'en réclament de part et d'autre, soit pour affirmer un mouvement, soit pour proclamer une identité.

En dehors du réseau Xetivaan, y en a-t-il d'autres qui s'opposent à lui ? S'il semble couvrir une bonne partie des relations entre les îles et la Grande Terre, il n'est pas entièrement évident que l'on se trouve en présence d'une situation structurelle. Le récit rapporté par LEENHARDT du « maître de Koné » qui est un Cidopwaan, faisant le tour de l'île pour trouver un protecteur efficace contre un lézard vindicatif pris dans un piège qu'il avait posé entre Bourail et Houailou, et ne rencontrant en fin de compte que le chef Venarui, maître de l'entrée du pays sous-marin des morts à la Roche Percée (Bourail), pour le tirer de là, est une tentative de description globale de la société mélanésienne ancienne de la Grande Terre. Des maîtres du lézard, il y en a beaucoup : lézards guerriers, lézards protecteurs des ignames, lézards tueurs d'hommes, etc.... et pour le moment il est difficile de les mettre ensemble. Les clans qui se réfèrent au tonnerre constituent par contre un ensemble cohérent depuis le sud jusqu'au centre-nord de la Nouvelle-Calédonie, ensemble qui a toujours été opposé au réseau Cidopwaan, et où l'on retrouve les clans des révoltes successives de 1878 et de 1917.

C. - Le fondement des alliances et leur relation au milieu

Ces structures présentent une apparence de dualisme, mais en même temps semblent vouloir y échapper, refusant des satisfactions entières au théoricien européen. Si dans l'aire d'expansion de la langue *Paicî*, les mariages s'établissent entre Dwi et Bay sur la côte Est, la situation se complique sur la côte Ouest par l'introduction d'un troisième terme, Goroté, dont ceux qui s'en réclament se marient alternativement avec des Bay ou des Dwi, comme si l'on avait voulu formaliser la situation relevant de l'ensemble de la région, où les épouses sont en fait prises dans la moitié adverse, Bay ou Dwi, mais aussi chez les voisins qui ne sont ni l'un ni l'autre. Dans le nord de l'île, les choses se déroulent aussi comme si les gens refusaient la solitude à deux. Tout un groupe de clans ne se disent ni Ohot ni Hwahwap, mais Gwalap. Etabli tout le long de la côte Ouest, et seulement sur la côte Ouest, il est constitué de clans pêcheurs, potiers ou fabricants de monnaie, blanche ou noire, qui s'identifient entre eux avec persistance. Vivant de l'échange du poisson frais ou fumé contre les ignames et les taros des vallées et des piedmonts, ces clans maintenaient vivantes une double série de relations, entre eux et avec l'intérieur de l'île. Cette position particulière leur a permis en 1878 de transporter les messages qui ont assuré l'organisation de la révolte sans qu'il y ait mouvement visible d'une zone à l'autre. Ayant tardivement compris le mécanisme des opérations décalées dans le temps, le système colonial s'est cru certain que le même modèle avait joué en 1917, d'où le rassemblement en 1920 de tous les clans pêcheurs côtiers sur deux points, Wunjo à Voh et Népû à Poya, les forçant à l'abandon du dernier effort des hydroaériens mélanésiens, le canal d'irrigation qui part du mont Koniambo et se termine à la pointe Pidjén.

La référence aux symboles, un ou plusieurs, dont se réclame chaque clan permet enfin de définir des structures locales. Dans chaque vallée, on s'aperçoit en effet que la répartition de ces symboles, en dehors de celle des phénomènes atmosphériques (alizé, cyclone, tonnerre, soleil et pluie) appropriés par tel ou tel clan, correspond à la situation de chacun par rapport à son environnement naturel : le clan du moustique est sur la côte, celui du notou au fond de la vallée, celui des ignames là où cette culture se situe le plus heureusement. Un seul clan se réclame de la maîtrise du tremblement de terre, les Kayue de Wa (Kua) au sud de Houailou, de même qu'un seul autre, à Poup, affirme pouvoir à la fois provoquer ou guérir l'éléphantiasis (filariose).

J. GUIART
Musée de l'Homme

III. - RÉFÉRENCES SPATIALES ET ORGANISATION SOCIALE DANS LE CENTRE-NORD DE LA GRANDE TERRE

Le carton qui accompagne la planche présente les espaces de référence de trois clans du centre-nord de la Nouvelle-Calédonie (aires *paicî* et *cèmuhi*, langues à ton) (planche 19). L'explication des données cartographiques passe par l'analyse de quelques aspects fondamentaux de l'organisation sociale *paicî-cèmuhi*. Aux aires linguistiques *paicî* et *cèmuhi*, qu'il est convenu jusqu'à présent de confondre en une même zone (GUIART-1963), ne correspondent pas en fait des systèmes superposables. Compte tenu de la dispersion des unités sociales dans les deux aires linguistiques, la zone a toutefois été présentée globalement dans le cadre restreint de ce texte en ne retenant que les caractéristiques communes aux deux formes d'organisation.

Les toponymes évoqués par ce groupe définissent des aires d'habitat et des itinéraires, balisés par des tertres groupés ou disséminés, et répartis sur l'ensemble de la zone considérée. En effet, les rapports que les Mélanésiens entretiennent traditionnellement avec leur espace n'enferment pas les unités sociales dans un territoire clos mais renvoient chacune d'elles à des séries de points traçant des parcours d'un lieu de résidence à un autre.

Les Mélanésiens utilisent certains de leurs anciens habitats pour élaborer, à travers un ensemble cohérent de références toponymiques, l'identité de leurs groupes de parenté et de leurs unités politiques. Ainsi, lorsque l'homogénéité (toujours relative) de ces entités va être affectée par des processus de segmentation, les éléments scissionnaires vont modifier leurs références spatiales pour se construire une nouvelle identité sociale. Les toponymes s'inscrivent dans une logique sociale, celle de la parenté, du champ politique et de la tenure foncière. L'intégration des différents niveaux de la réalité sociale se fait par l'intermédiaire d'un ensemble de références spatiales embolées : c'est en termes de tertres, de groupes de tertres et de chemins que s'effectue la conceptualisation de l'univers parental, politique et foncier.

A. - De la famille nucléaire au tertre

La famille nucléaire constitue pour tout individu l'unité de parenté immédiate et minimale. Au-delà de ce cadre, Ego s'insère dans une lignée non nommée, de faible profondeur généalogique (on excède rarement la

troisième génération ascendante) et de peu d'extension en collatéralité (césure au frère du père du père). Cette lignée réalise l'intégration de plusieurs familles élémentaires par référence patrilinéaire à un ancêtre commun, considéré comme le plus ancien représentant connu de l'ensemble de familles. Chaque lignée n'est qu'une branche d'un groupe de filiation plus large patrilinéaire, exogame et nommé, appelé *wâao* en *paicî*, *pwômwâiu* en *cèmuhi* ; il rassemble plusieurs lignées par référence à un habitat d'origine commun dont il porte le nom : il s'agit d'une allée sur-élevée, où s'alignent les cases d'un même groupe domestique (restreint ou étendu) et globalement assimilée à un « tertre » (*mûrûwâ* en *paicî*, *bidaamwâ* en *cèmuhi*). Ce tertre est le point d'émergence du groupe de filiation, son premier habitat. On identifie les agnats (individus descendants d'un même ancêtre par les mâles exclusivement) actuels aux descendants du fondateur (connu ou inconnu) de ce tertre ; la généalogie est ainsi ancrée dans l'espace.

B. - Les chemins de la filiation

1. - Le « tertre-lignage »

Les diverses branches (lignées) du groupe de filiation (*wâao*) peuvent être dites issues d'un tertre commun. Chacun de leurs plus lointains ancêtres généalogiquement situé est rattaché au tertre d'origine par un itinéraire qui prolonge la généalogie. Ce chemin, qui prend la forme d'une succession de tertres, correspond aux différents habitats qu'occupèrent les ancêtres de la lignée ; la liste des tertres peut d'ailleurs être doublée par une liste d'ancêtres, sans qu'il soit toujours possible de faire correspondre patronyme et toponyme. Au-delà des généalogies de lignées s'étirent donc des itinéraires qui, en convergeant vers le tertre d'origine, se rejoignent sur une ligne commune qui rattache à un même point les habitations actuelles de chaque famille. La reproduction des individus dans le temps trouve son doublet spatial dans la fondation successive des tertres les uns à partir des autres. Les tertres fonctionnent comme des ancêtres de lignage. Ils définissent les ensembles de quasi-agnats que sont les *wâao*. De par leur dimension spatiale, ces groupes de parenté d'allure lignagère nous semblent pouvoir être adéquatement désignés par l'expression « tertre-lignage ».

2. - Du « tertre-lignage » au clan

La faible extension des relations de collatéralité interdit aux « tertres-lignages » (*wâao*) toute possibilité de se rattacher les uns aux autres par des liens de consanguinité réelle. Cependant ils se trouvent réunis au sein d'entités distinctes et nommées qui se présentent comme des ensembles consanguins et exogames. C'est ici la corésidence qui fonde et légitime les relations de consanguinité : tous les « tertres-lignages » qui se considèrent comme consanguins se référeront à des tertres d'origine voisins et/ou à des portions ou des points d'un itinéraire qu'ils auront partagés. Sur cette base territoriale se constituent de vastes unités de quasi-filiation, tantôt conçues comme des *wâao* élargis, tantôt présentées comme des unités résidentielles à travers des expressions du type « *hê-mwâ Pwêi* » (« dans la maison des Pwêi », *cèmuhi*) ou « *nâ-pêrêwâ Pwûrûdê* » (dans l'ensemble des cases des Pwûrûdê », *paicî*). A chaque entité correspond un territoire d'origine, homogène ou fragmenté, auquel se rattachent plusieurs agglomérations résidentielles reliées entre elles par un itinéraire. Ce trajet figure structuralement la ligne de quasi-filiation, axe formateur du groupe de parenté, et historiquement la dispersion des « tertres-lignages » appartenant à ce groupe.

En effet, les représentants des « tertres-lignages » ne sont pas nécessairement installés dans l'espace où se dressent leurs tertres d'origine. Il faut distinguer espace de référence et espace de résidence : c'est le voisinage des tertres d'origine ou la successivité des tertres d'un même itinéraire qui fondent la consanguinité et non pas la corésidence effective des individus se référant à ces tertres. Ainsi les unités spatiales définies par une corésidence ancienne, réelle ou supposée, sont comme les gages visibles des liens de quasi-filiation qui se tissent entre les « tertres-lignages » installés loin de leurs lieux d'émergence ou de formation. Les tertres de référence d'une même entité spatio-généalogique apparaissent donc comme des éléments de base d'un vaste groupe de parenté patrilinéaire. Ils se rattachent d'ailleurs, tout comme parfois leurs ancêtres fondateurs (quand ces derniers sont connus), à un ancêtre mythique commun, bâtisseur du tout premier tertre dont ils sont issus. L'entité, qui intègre sous un même nom (par exemple Gôïêta ou Wéélêt), et selon un modèle spatial de l'unification, tous les « tertres-lignages » se considérant comme agnats, définit pour Ego les limites de la consanguinité ; elle est donc assimilable à un clan. La zone considérée comprend quelques 7 000 personnes ; on a pu y recenser 16 clans auxquels correspondent environ 500 tertres-lignages, 350 d'origine *paicî*, 150 d'origine *cèmuhi*. Mais le système n'est pas figé.

3. - La segmentation

A tous les niveaux (celui de l'individu, de la famille, de la lignée, du « tertre-lignage » ou du clan) de nouvelles unités de parenté nommées, « tertres-lignages » ou clan, peuvent être constituées sans qu'intervienne une quelconque règle d'équivalence ou d'équilibre structural des segments. En changeant ses références spatiales l'unité scissionnaire passera d'un « tertre-lignage » à un autre : il lui suffit pour cela de prendre pour patronyme le nom d'un autre tertre d'origine ou celui d'un point de l'itinéraire du clan, ou bien encore de se donner un nom tout nouveau. De même, on modifie son appartenance clanique en se branchant sur un territoire d'origine différent ou en créant de toutes pièces un nouvel amalgame de « tertres-lignages » sur la base d'un groupe de tertres présentés comme des noyaux fondateurs. Ce jeu quasi-permanent sur les références spatiales correspond d'une part à l'extrême mobilité des familles nucléaires qui doivent, en s'insérant dans les groupes de tertres qui les accueillent, changer fréquemment d'identité, d'autre part à des stratégies matrimoniales, politiques et foncières.

4. - Les routes de l'alliance

D'une manière générale les « tertres-lignages » consanguins tendent à se regrouper. Ils forment alors des agglomérations résidentielles qui doivent se tourner vers l'extérieur pour s'approvisionner en épouses. L'exogamie de clan établit des relations entre groupes locaux se rattachant à des itinéraires distincts. Les routes matrimoniales, tout comme

les chemins de la filiation, sont matérialisées : balisées par des toponymes, ouvertes et fermées par des symboles végétaux, appropriées par des « tertres-lignages », elles projettent dans l'espace la circulation des épouses. Tout nom de tertre se trouve pris dans les trames sécantes des sentiers de l'alliance et de la filiation. Simultanément, il est un des points clé du système des relations politiques.

5. - Les unités d'allégeance ou « contenants de chefs »

Les « tertres-lignages » d'un même clan sont regroupés dans des sous-ensembles distincts à l'intérieur desquels on distingue des « tertres-lignages » chefs et des « tertres-lignages » sujets. Les termes *daame* (*cèmuhi*) et *caa me ao* traduits respectivement par chef et sujet, n'ont en réalité pas d'équivalents exacts en français : ils connotent plus des rangs relatifs qu'ils ne désignent des fonctions de commandement ou de soumission. Ces unités d'allégeance, appelées *wârâ-ukai* en *paicî* et *mwô-daame* en *cèmuhi* (mot à mot, « contenants de chefs »), se constituent sur la base d'une corésidence ancienne et/ou actuelle ; elles opposent les tertres-chefs (premiers tertres fondés ou, à l'inverse, tertres cédés au dernier arrivant dans le groupe local) aux tertres-sujets (habitats ultérieurement constitués). Les « tertres-lignages » sont hiérarchisés. Toute référence toponymique est donc aussi une référence politique. Le groupe de résidence s'organise autour de l'axe chef-sujet. La mobilité des familles nucléaires à travers des agglomérations résidentielles variées et le maintien des relations d'allégeance qui se sont nouées anciennement à ces occasions tendent à inscrire les lignées et/ou les individus d'un même « tertre-lignage » dans des unités d'allégeance différentes. Ce recouvrement partiel d'espaces politiques multiples confère au nom du tertre auquel on prétend une importance extrême, tant du point de vue de la constitution d'une identité sociale que de celui de la stratégie politique. En outre, aux tertres auxquels Ego se réfère correspondent des droits fonciers sur les terres attenantes.

C. - Interprétation des itinéraires cartographiés

1. - Clan Gôïêta (itinéraire bleu)

Ce clan *paicî* appartient à la moitié matrimoniale Dwi. Dans les mythes d'origine des hommes, recueillis tant en langue *cèmuhi* que *paicî* il est associé à l'apparition des premiers occupants de la Nouvelle-Calédonie : à côté du rocher Cèuuma émerge le pic Goro-gôïeta. Les principaux tertres d'origine du clan Gôïêta forment dans la moyenne vallée de la rivière Tchamba une agglomération résidentielle dite Caba qui s'étire sur les flancs du mont Aramôtô, lieu d'émergence de la plupart des clans *paicî* et *cèmuhi*. Chaque nom de tertre-lignage est associé à un autre dans des formules du type Mwâdurua mâ Nâpwêrêtôtôû, Pèè mâ Pwûrûdê, etc.... Pour simplifier la carte et sa légende, seul un des termes de la paire de tertres-lignages d'origine ou fondés au cours du déplacement a été retenu.

A la suite d'une querelle avec le chef du clan Aramôtô, des membres du clan Gôïêta abandonnent leur terroir d'origine pour gagner progressivement la côte Ouest. Au cours du déplacement (tracé en traits pleins), commencé à une époque bien antérieure à l'arrivée des Blancs, les gens de chaque tertre-lignage vont s'égréner du cours supérieur de la rivière Nénhouen dite rivière des Gôïeta, au massif de Koniambo en passant par les vallées de Nékliâl, Népoui, Pouemboul et en longeant le bord de mer. Le trajet s'achève au fait de la colonisation qui va cantonner les Mélanésiens dans les réserves (flèches en pointillés).

Chaque fois qu'un groupe (tertre-lignage) laisse ses compagnons de voyage continuer leur migration, il fonde au lieu-dit nommé où il s'arrête un nouvel habit auquel il donne un nom. Ce nom d'habitat peut ensuite être utilisé comme nom de groupe patrilinéaire (tertre-lignage). Dans ce cas, il y a formation d'un nouveau tertre-lignage par segmentation du groupe fondateur. Par les nouveaux noms que les membres du clan confèrent aux stations de leur trajet, cet itinéraire se trouve approprié par le clan. En outre, puisque certains des habitats qui le jalonnent sont assimilés à des ancêtres souches de nouveaux tertres-lignages (*wâao*), son tracé fonctionne comme une ligne généalogique à laquelle s'adjoignent progressivement des ramifications. Chacun de trente-deux tertres est inséré dans une des quatre unités d'allégeance (*wârâ-ukai*) que compte sur la côte Ouest le clan Gôïêta ainsi pourvu de quatre tertres-lignages chefs (*fwâao*).

A chaque tertre-lignage fondé correspond en fait une agglomération qui n'est nommée en tant que telle que lorsqu'elle atteint une certaine dimension du fait d'une implantation prolongée du groupe. On la désigne alors en général par le nom d'un tertre-lignage chef (ex. : Nâtêa). A ces terroirs sont souvent associées des montagnes ou des rivières portant le nom du clan ou d'un de ses tertres. Leurs membres sont dits « gardiens » de ces lieux (ex. : mont Pwûrûdê, rivière des Gôïeta).

2. - Clan Garaatû (itinéraire orange)

Ce clan *paicî* (de la moitié Bai) et *cèmuhi* (dit en *cèmuhi* Galaashî) est dit d'une origine loyaltienne ancienne. C'est pourquoi ses tertres d'origine (Ts et Tb) se dressent au bord de mer sur la côte Est. Selon les versions du mythe d'origine du clan, l'itinéraire parcouru par les ancêtres a pour point de départ tantôt Èggin (Hienghène), tantôt Kakâ, à l'embouchure de la rivière Tchamba, près du mont Nâtôo d'où tombèrent les cailloux à l'origine du clan. Au bord de mer, les Garaatû s'insérèrent dans des groupes locaux préexistants, souvent en y assumant le rôle de chef (Èggin, Bai, principalement). Mais vers l'intérieur des terres ils durent former leurs propres agglomérations résidentielles dans de petites vallées (Foaa, Nâaupinyâbi, Nâumëji, Nâwêaga, etc...) ou sur des promontoires (Pwôdjûû, Caaoa, etc...) de la Chaîne centrale, comme si leur lointaine origine n'avait pu leur permettre de s'intégrer à des groupes locaux plus anciens et mieux implantés.

3. - Clan Wéélêt (itinéraire vert)

Les membres du clan Wéélêt situent leur principal tertre d'origine (Tapii-hi-amu) dans l'agglomération résidentielle de Pwaama. C'est là, qu'en provenance d'Ouvéa, ils abordèrent sur la côte Est de la Nouvelle-Calédonie. Leurs hôtes leurs donnèrent la chefferie et aujourd'hui le nom Pwaama est celui d'un des tertres-lignages chefs du clan Wéélêt. Puis les ancêtres du clan se dirigèrent vers le nord, en essayant de s'intégrer à divers groupes locaux (tertre Câlâmèni à Pwôbêi, tertre Pwôdjûip à Pwêi) ou bien en fondant des agglomérations isolées (Pwôjê, Pugaa, etc...). Signalons, dans cette région, l'importance de l'îlot Hwâaût présenté dans les mythes comme lieu de rencontre des gens venus d'Ouvéa et des gens de la Grande Terre. Les représentants du clan Wéélêt sont relativement peu nombreux et disséminés. Leur cas, comme celui des Garaatû, est caractéristique des groupes originaires des Loyauté, et plus ou moins bien implantés sur la Grande Terre.

A. BENSA
Université de PARIS V - C. N. R. S.

Orientation bibliographique

BENSA (A.), RIVIERRE (J.-C.) - 1982 (sous-presse). Les chemins de l'Alliance. Organisation sociale et tradition orale dans la région de Touho-aire cèmuhi. Nouvelle-Calédonie - Paris, SELAF.

GUIART (J.) - 1963. Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie LXVI. Musée de l'Homme. Paris, 688 p. cartes.

GUIART (J.) - 1966. Mythologie du masque. Publications de la Société des Océanistes n° 18. Musée de l'Homme. Paris, 150 p.
LEENHARDT (M.) - 1930. Notes d'Ethnologie néo-calédonienne. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie. VIII. Réimpression 1980. Paris, 265 p. XXXVI pl.

LEENHARDT (M.) - 1932. Documents néo-calédoniens. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie. IX. Paris, 510 p.

METAIS (P.) - 1963. Quelques aspects d'une organisation matrimoniale néo-calédonienne. *L'année sociologique*. 3. pp. 3-115.

CLANS AUTOCHTONES : SITUATION PRÉ-COLONIALE

MELANESIAN SETTLEMENTS AT THE TIME OF THE EUROPEAN PENETRATION

The traditional social structure of the Melaneseians of New Caledonia is closely related to a set of spatial reference points such as dwelling foundation mounds, inhabited places, and various other natural features, all of which are carefully inventoried and delimit the rights of the human population over its lands and waters.

This framework has been disjoined by the process of colonization involving restriction to reservations and sale of land. This has added to the difficulties faced by the European ethnologists in trying to reconstitute the functioning of a society whose complex networks of alliances prevent its classification among the classical organizational systems of chiefdoms.

I. - Cultural and structural features of the Melanesian traditional social structure

While there were no Melanesian ‘villages’ as such at the time of the arrival of the first Europeans, the social and ritual functions of the traditional homesteads were no less important than their economic functions.

The traditional society was organized into clans with reference to mythical ancestors within the framework of the ‘networks’, which were established on bases other than genealogy alone.

II. - The dynamics of the networks of alliances as a basis for the domination of space

The movements of individuals which are allowed under the conditions of this system determine the material nature of the networks and guarantee the spatial continuity of the society. The networks spread on occasion from the west of the main island to the Loyalty Islands, as in the case of the itinerary of the Hwenegei, or in the opposite direction, as in the case of the particularly powerful and far-reaching Xetivaan network.

The interruption of inter-island navigation by natives during the colonial period has deprived researchers of indispensable information on the relationships among island groups and groups on the main island.

III. - Spatial references and social structure in certain clans of the northern central region of the main island

The study of the spatial structures of certain clans of the paicî-cèmuhi region has brought to light a set of embedded spatial reference points. The elementary family groups (lines) which claim a common ancestor are assembled into wider groups of filiation having a common place of origin in space, the dwelling foundation mound. Ancestral genealogy is spatially manifested by routes marked by a succession of dwelling foundation mounds. The routes of exogamous marriage, which also receive spatial expression, add routes of alliance to the routes of filiation created at the level of the consanguineous mound lineages. Within each clan, the mound lineages are assigned a hierarchical position depending on the antiquity of coresidence. The mobility of the family cells results in a multiplication of relations of allegiance, whose economic importance is a natural consequence of the existence of property rights over the lands ascribed to the reference foundation mounds.

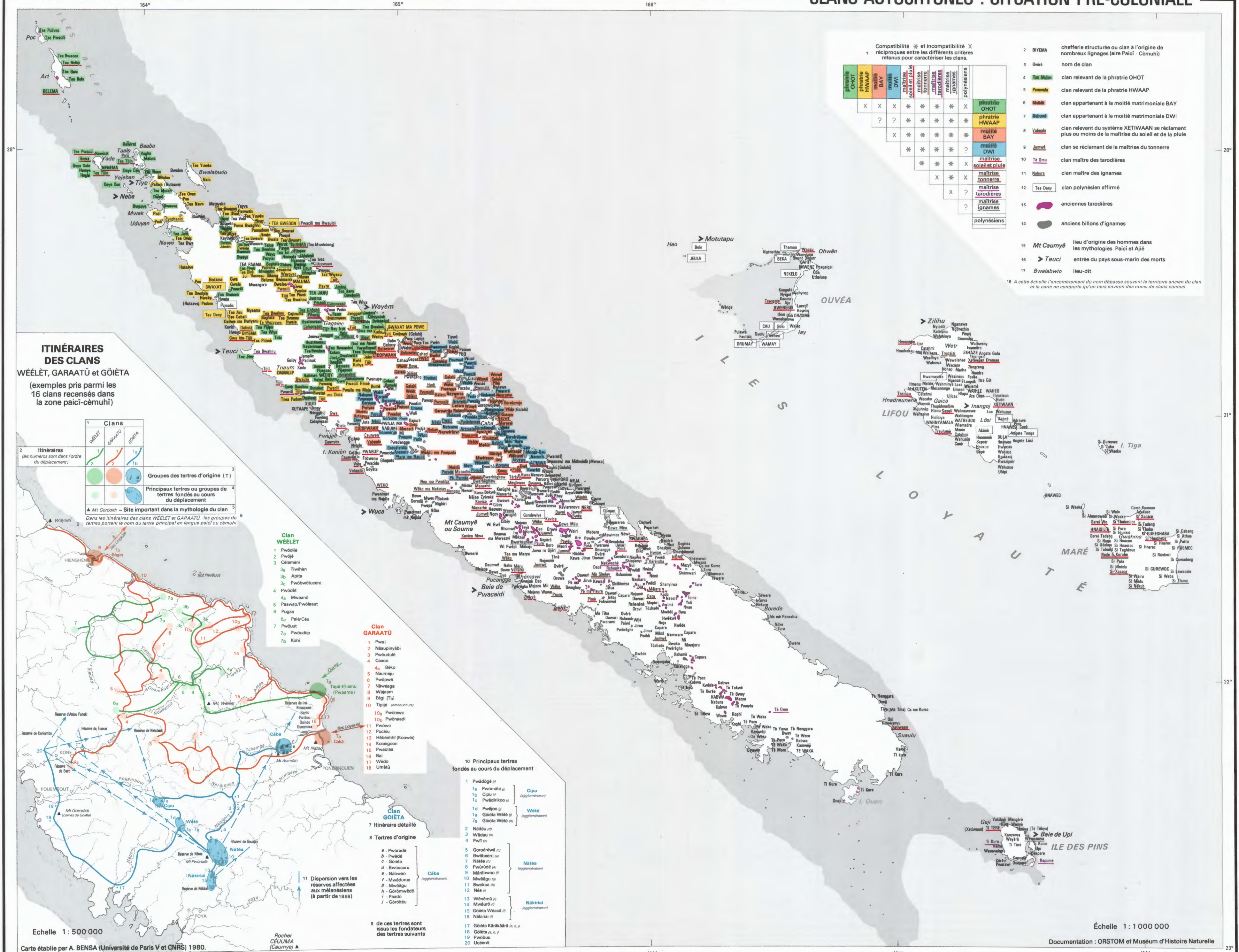
KEY

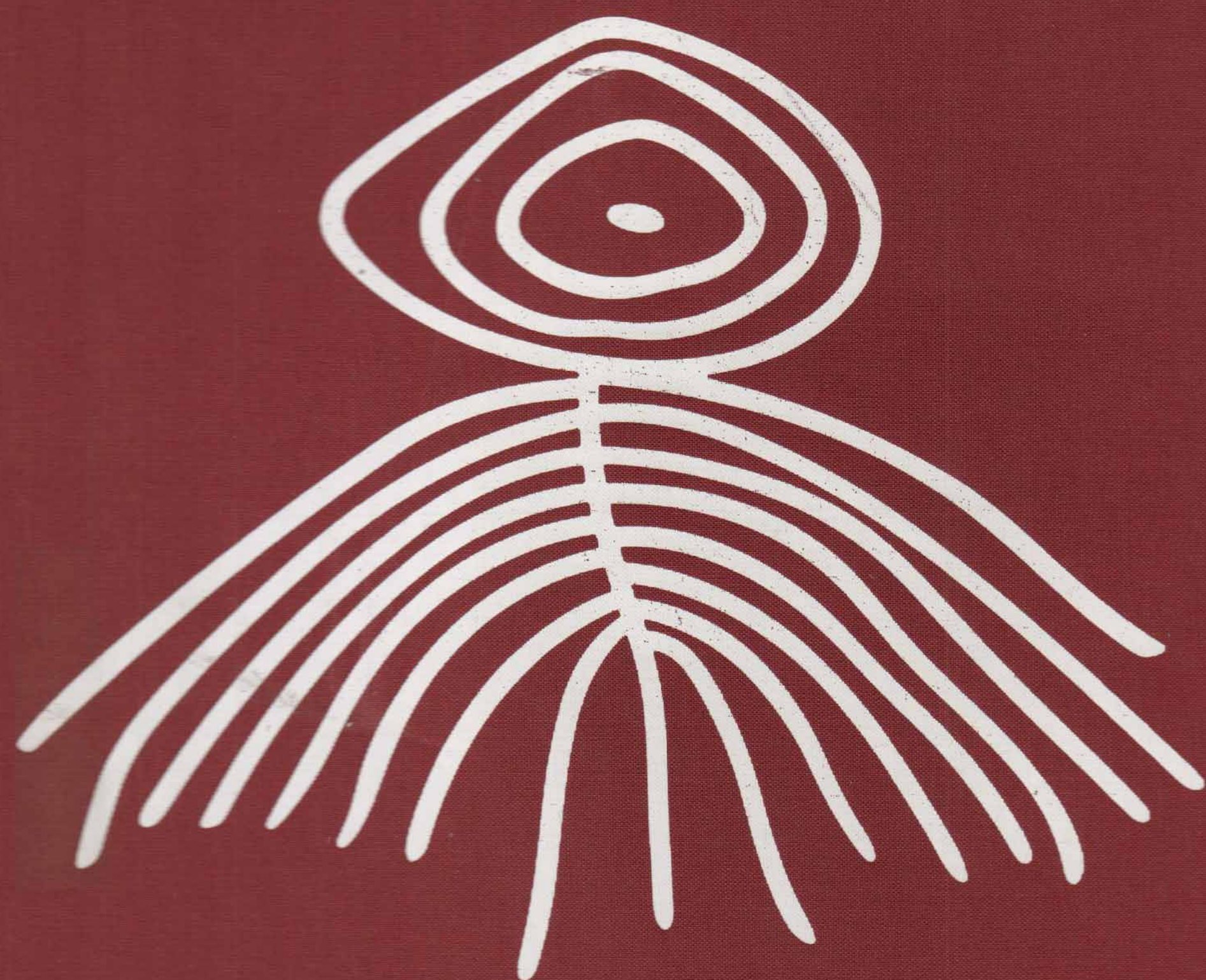
- Reciprocal compatibility and incompatibility between criterions selected to identify the clans
- Structured chiefdom or clan which originated many lineages (Paicî-Cèmuhi area)
- Clan's name
- Clan coming under the OHOT phratry
- Clan coming under the HWAAP phratry
- Clan belonging to the BAY matrimonial half
- Clan belonging to the DWI matrimonial half
- Clan coming under the XETIWAAN system that claims to control sun and rain
- Clan claiming to control thunder
- 'Master' clan of the taro fields
- 'Master' clan of the yams
- Clan asserting itself as of Polynesian origin
- Former taro fields
- Former yam ridges
- Mythological Paicî and Ajie place in which man originated
- Entrance of the submarine country of the dead
- Place
- Due to the scale of the map, names are often larger than the actual ancient Territory of the clan. About one out of three known names of clans only appears on the map.

ROUTES OF THE CLANS WÉÉLÊT, GARAATÛ AND GÔÏÊTA

(Examples chosen among the 16 clans registered in the Paicî - Cèmuhi zone)

- Clans
- Routes
- Groups of dwelling foundation mounds
- Main mounds or groups of mounds founded during the population movements
- Important mythological place of the clan
- On the routes of the Wéélêt and Garaatû clans the name of the groups of mounds is the Paicî or Cèmuhi name of the most important mound
- Detailed route
- Dwelling foundation mounds
- From these mounds came the founders of the following mounds
- Main mounds founded during the population movements
- Dispersal towards the reserves created for the Melaneseians (from 1868)





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel **MEUNIER François**
DAUTELOUP Jean **PELLETIER Françoise**
GOULIN Daniel **PENVERN Yves**
HARDY Bernard **RIBERE Philippe**
LAMOLERE Philippe **ROUSSEAU Marie-Christine**
LE CORRE Marika **SALADIN Odette**
LE ROUGET Georges **SEGUIN Lucien**

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette